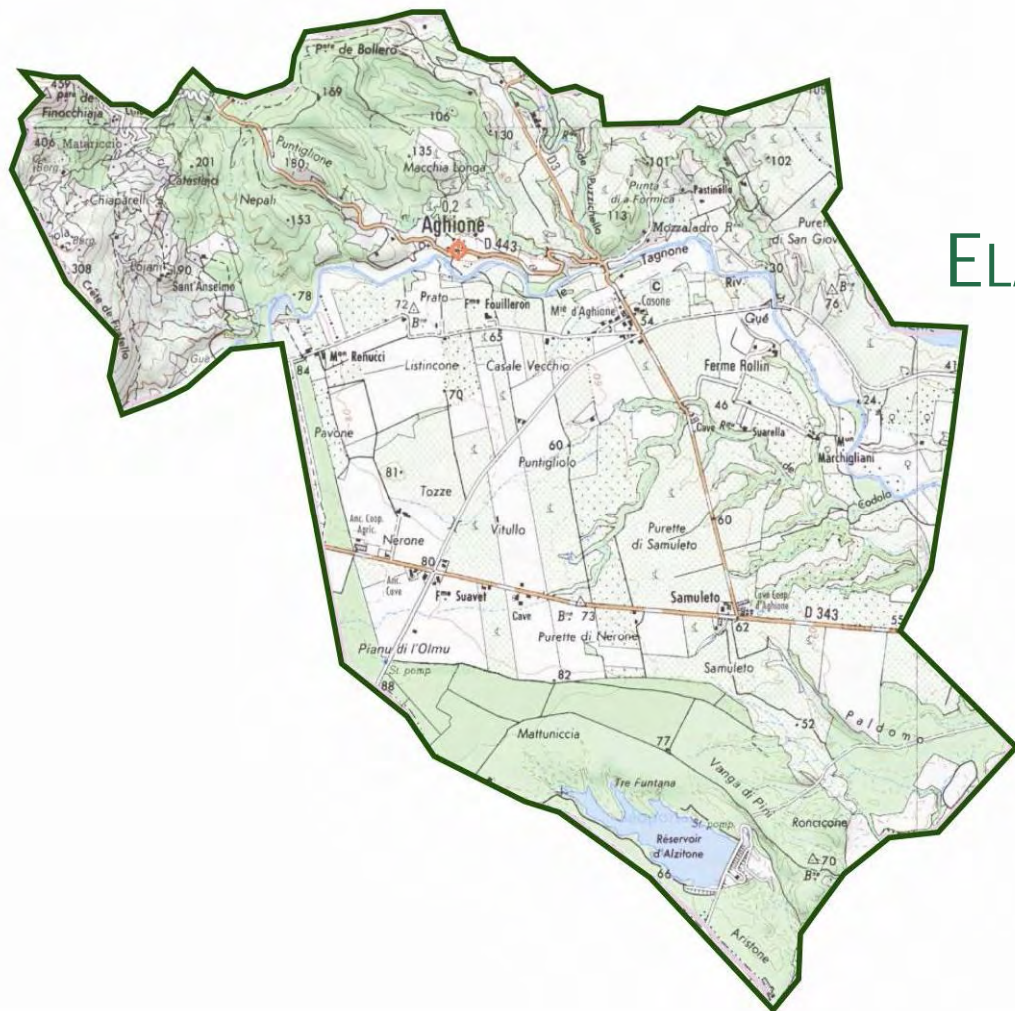


DEPARTEMENT DE HAUTE CORSE

COMMUNE D'AGHIONE

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



ORIENTATION D'AMENAGEMENT

- DOCUMENT D'ARRET -

LES BAINS DE PUZZICHELLO : UN PATRIMOINE ANCIEN ET DE QUALITE

PRESENTATION

Les bains sont localisés en limite communale, sur une source minérale. Il s'agit d'une eau sulfureuse calco-sodique froide carbogazeuse. D'après Guermontez, ces eaux ont des propriétés en ORL, en pneumologie, en rhumatologie ou encore en dermatologie.

Le site, connu depuis l'antiquité, a vu sa renommée grandir à la fin du XIXème et son exploitation a cessée en 1939. Un bombardement en 1942 a détruit une partie du site.

Actuellement, il reste les ruines des locaux d'exploitation en contrebas, vers la rivière Tagnone ainsi que les ruines de ce qui fut l'hôtel, à l'entrée du site sur le plateau.

La source est en fait composée de 4 résurgences proches sur le site. Deux forages assez récents ont été effectués (1983 et 1986) mais aucune exploitation n'a suivi.

PROBLEMATIQUES ET CHOIX

Deux objectifs couverts par la Plan Local d'Urbanisme de la commune concernent les bains de Puzzichello :

- la sauvegarde d'un patrimoine architectural, historique et touristique
- le développement d'un volet économique encore inexploité

Un SIVU a été créé afin de dessiner un avenir à ce site. Les terrains appartiennent au Conseil Général. Le document d'urbanisme prévoit donc une exploitation future et dessine les grandes lignes d'un projet ambitieux et intégré à son environnement.



PRISE EN COMPTE DES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

- Afin d'assurer une lutte contre les incendies efficace, le site sera couvert par plusieurs hydrants.
- La zone réputée inondable et identifiée par l'Atlas des Zones Inondables de Haute Corse sera vierge de toute construction

- Pour limiter l'impact sur l'écoulement des eaux pluviales et limiter le ruissellement, les surfaces des parkings seront poreuses, non bétonnées et non goudronnées.

- L'impact paysager et l'intégration à l'environnement seront deux soucis majeurs lors de la réalisation des diverses installations. Ainsi, les nouveaux bâtiments seront limités à du R+1 sur le parking et de plein pied dans la partie réservée à l'hébergement.

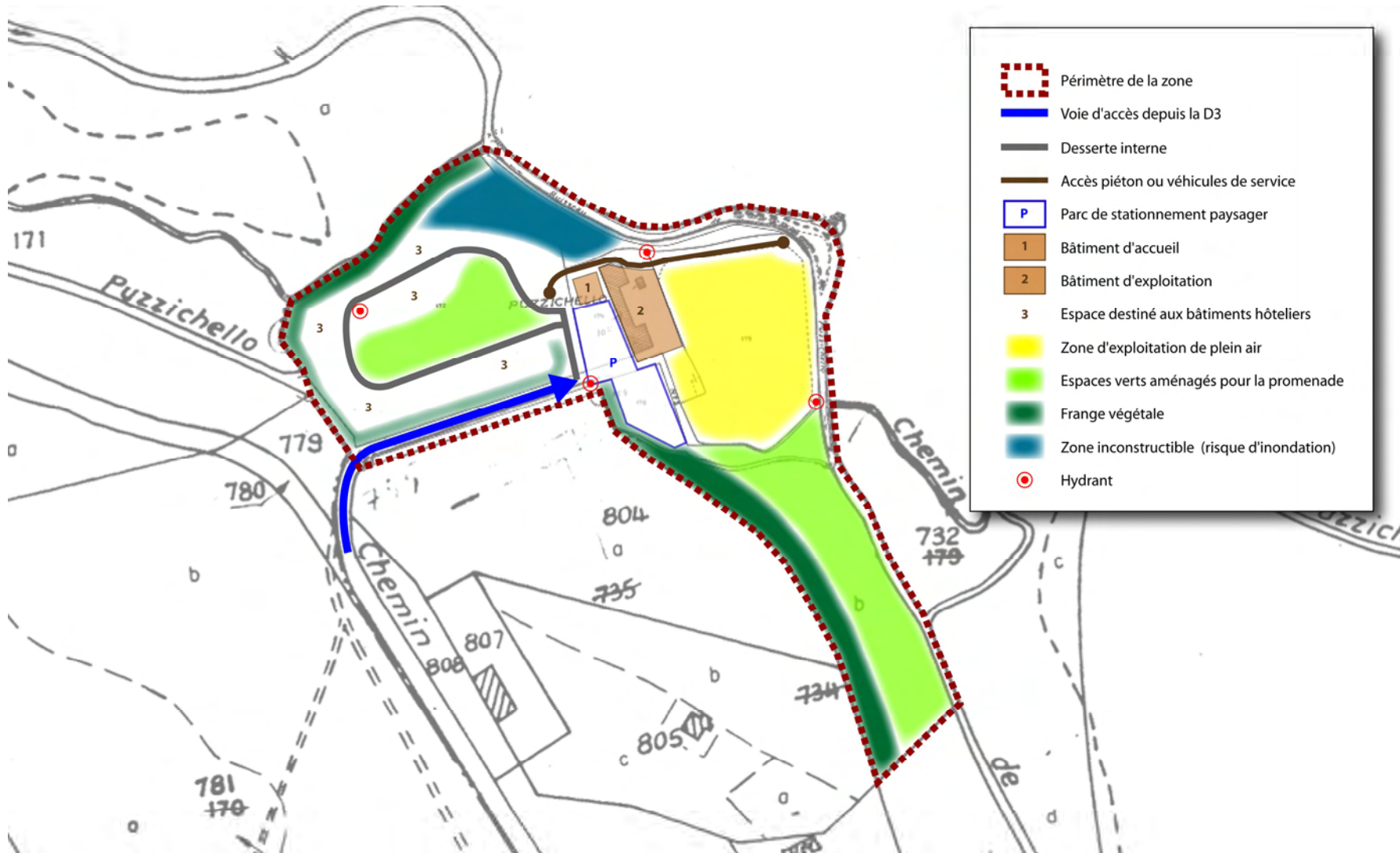
UTILISATION RESPECTUEUSE DE LA SOURCE

- Afin de garder trace de l'héritage architectural et touristique du site, il conviendra de conserver les ruines, de les mettre en valeur et de les intégrer au nouveau site. Il est possible de les incorporer aux nouvelles constructions ou de les réhabiliter.

- Des parcours de promenades devront être aménagés aux abords des sources et dans la partie hébergement. Ceci afin de permettre aux usagers de profiter de la végétation riche et variée du lieu.

- Le site d'exploitation des sources sera, comme actuellement, interdit à tout véhicule de particuliers. Seuls les engins de service pourront y accéder.

REPRESENTATION CARTOGRAPHIQUE - FOND CADASTRAL



REPRESENTATION CARTOGRAPHIQUE - FOND AERIEN

